

## ELEMENTS EXPLICATIFS

Le projet de budget primitif proposé s'inscrit dans la suite du débat et du rapport d'orientations budgétaires.

### **Budget principal**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 58.837.283 euros, en hausse de 1,8% par rapport au budget voté en 2019.

### Dépenses de fonctionnement

**Le chapitre 011 s'établit à 10.031.364 €**, en hausse de 7,2%. Cette hausse d'environ 680.000 € comprend notamment la hausse des coûts de traitement des déchets (env. + 380 k€).

**Le chapitre 012**, correspondant aux charges de personnel, **s'établit à 3.819.365 €**, en hausse de 8%. Le chapitre 012 représente 6,49% des dépenses totales de fonctionnement, contre 6,00% en 2019.

**Le chapitre 014**, relatif aux atténuations de produit, **s'élève à 29.303.835 €**, dont environ 9,5 millions d'euros de péréquation (FNGIR et FPIC), environ 13,5 millions de reversements de fiscalité aux communes (attributions de compensation) et 6,3 millions de dotation de solidarité communautaire versée aux communes.

**Le chapitre 022** des dépenses imprévues est doté **de 3.294.729 €**.

Le virement à la section d'investissement, **le chapitre 023, est de 2.254.174 €** en nette baisse par rapport à l'année dernière compte du niveau élevé des restes à réaliser. S'y ajoutent les amortissements, au **chapitre 042, pour 4.495.877 €**, en hausse de 9%.

**Le chapitre 65**, autres charges de gestion courante, **s'établit à 5.524.914 €**, en hausse de 8,4%. Il comprend notamment la cotisation au SDIS (1.516.462 €).

La CCPA ayant emprunté en 2019, les frais financiers, **au chapitre 66**, sont en hausse, passant de 69.000€ à **76.025 €**.

### Recettes de fonctionnement

La reprise des résultats de fonctionnement des années antérieures, au **chapitre 002**, s'élève à **5.257.666 €**, en baisse de 31% par rapport à l'année dernière.

**Le chapitre 70**, correspondant aux produits des services, est doté de **542.800 €**

**Le chapitre 73**, correspondant aux impôts et taxes, représente **47.028.125 €**, soit 80% des recettes totales.

**Le chapitre 74**, des dotations et subventions, s'élève à **5.380.144 €**. Il comprend la DGF pour un peu moins de 3 millions d'euros et les subventions de fonctionnement reçues environ 1,9 millions d'euros.

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de 31.484.296 €, en hausse de 15,2% par rapport au budget voté en 2019.

### **Dépenses d'investissement**

Le **chapitre 041**, des opérations patrimoniales, s'élève à **502.600 €**.

Le **chapitre 16**, correspond aux remboursements en capital des emprunts passe de 308.951 € à **579.200 €**.

Les subventions d'équipement versées, **au chapitre 204**, intègrent notamment les fonds de concours versés et les subventions liées à l'habitat ; elles s'élèvent à **7.164.969 €**.

Le **chapitre 21** des immobilisations corporelles s'établit à **5.994.676 €** ; et le **chapitre 23** des immobilisations en cours à **13.619.664 €**.

Les participations, **au chapitre 26**, tombent à **194.945 €**, dont 74.945 € pour les derniers rachats de parts Semcoda

### **Recettes d'investissement**

Le report de l'excédent, **au chapitre 001**, s'élève à **4.019.282 €**.

Le virement de la section de fonctionnement, déjà évoqué dans les dépenses de fonctionnement, s'élève à **2.254.174 € au chapitre 021**. Il en est de même pour les amortissements, **au chapitre 040** pour **4.495.877 €**.

Le FCTVA, **au chapitre 10**, est estimé à **2.150.000 €**.

Les subventions d'investissement du **chapitre 13** sont quant à elles estimées à **8.044.994 €** en hausse de 70% par rapport au budget 2019.

En matière d'emprunt, le **chapitre 16** prévoit une recette maximale de **4 millions d'euros**, comme en 2018 et 2019.

### **Budget annexe de l'immobilier locatif économique**

Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 915.566 € de recettes et dépenses. 544.611 € sont virés de la section de fonctionnement à la section d'investissement, laquelle s'élève à 1.914.054 €. Le budget annexe comprend en 2020 la réalisation du point de vente en circuits courts agricoles et point d'information touristique de Saint-Sorlin en Bugey et l'extension du bâtiment-relais de la zone d'activités En Beauvoir.

### **Budget annexe « aménagement des zones d'activités économiques »**

Ce budget annexe suit la forme d'une comptabilité de stock. En effet, les biens, en l'espèce les terrains, sont **destinés à la vente** et n'ont pas vocation à intégrer le patrimoine de notre collectivité. Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 12.658.313 €. Pour l'ensemble des zones d'activités, les acquisitions de terrain sont estimées à 2.554.000 €, les études techniques à 415.650 € et les travaux à 1.435.500 €. Les recettes de ventes de terrain sont estimées à 1.222.440 €.

**Le projet de budget 2020 met en exergue les priorités suivantes :**

- La poursuite du soutien apporté à la **rénovation, notamment thermique, des logements**, avec l'OPAH et les nouvelles aides apportées aux propriétaires dont les ressources dépassent le seuil de l'OPAH, via la plate-forme de rénovation énergétique
- Un soutien fort à la **production de logements sociaux**, via le PLH et la poursuite du fonds de concours pour les démolitions préalables aux projets de logements sociaux
- De nombreuses démolitions sur **l'îlot des savoirs** à Ambérieu en Bugey : la création du nouveau parking dédié aux covoitureurs et l'extension du parking ouvert en 2019
- Un panel d'actions pour répondre aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises du territoire
- Un soutien renforcé à la fédération des unions commerciales et une montée en puissances des aides à l'investissement pour les commerçants et artisans avec point de vente en centre-ville
- Le lancement concret de nouveaux services expérimentaux **en matière de mobilité** : covoiturage organisé et rémunéré, autopartage, facilitation des déplacements à vélo. Les travaux débiteront pour deux pistes cyclables : Loyettes – Saint-Vulbas et la boucle Viarhônga entre Villebois et Briord
- La viabilisation de la **technopole Acmutep**, l'aménagement de la tranche 2 de la zone d'activités des Granges à Meximieux, la réfection de la voirie de la zone En Point Bœuf à Ambérieu en Bugey, l'extension du bâtiment-relais sur la zone En Beauvoir.
- La poursuite de deux chantiers importants : l'extension du gymnase du lycée de la Plaine de l'Ain, avec la rénovation de la partie existante, et la rénovation du château de Chazey sur Ain avec l'ouverture en juin d'une nouvelle salle de réunions
- La gestion de deux Maisons France Service sur le territoire et les coopérations à bâtir entre elles et les autres services municipaux ou intercommunaux
- Le maintien à un haut niveau du soutien financier aux communes pour les compétences relevant de la proximité : voirie, écoles, périscolaire, action sociale, patrimoine...

Une réflexion globale devra être menée autour du budget des déchets : analyse financière intégrant le niveau de la TiEOM, les tarifs et exonérations, les services rendus, passant notamment par une optimisation des tournées.